



Montréal 5 Juin 2020.

Chère famille de la petite ligue,

Suite à la permission de la Santé Publique du Québec de pouvoir débiter la pratique des sports d'équipes, nous prévoyons suivre en détails toutes les recommandations de la CNESST.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/trousse.aspx>

Ligne d'information COVID-19 : 1 877 644-4545

Pour joindre un inspecteur de la CNESST : 1 844 838-0808

Mesures sanitaires résumées :

- 1- Il est de la responsabilité des associations de nommer un gérant « Sanitaire » pour chacune des équipes. Ce dernier sera attentif à faire respecter la distanciation physique de 2 m. le plus possible.
- 2- Autres tâches de ce dernier :
 - a. S'assurer que chaque joueur ait son propre matériel (casque, gant, bâton) et que ce matériel ne puisse être prêté
 - b. S'assurer que chaque joueur ait sa propre bouteille d'eau
 - c. S'assurer que chaque joueur ait son désinfectant instantané ou solution savonneuse en vaporisateur. Une bouteille de désinfectant instantané d'équipe peut également être utilisée
 - d. S'assurer que chaque joueur n'ait pas de gomme ou graine de tournesol dans son sac
 - e. S'assurer que chaque joueur passe devant le gérant « sanitaire », se lave les mains et réponde aux questions de santé avant d'entrer sur le terrain
 - f. S'assurer de la distanciation sociale des parents et accompagnateurs de l'équipe durant la partie
- 3- Lavage de mains ou désinfection à toutes les manches
- 4- Trois entraîneurs maximum par équipe + un gérant « Sanitaire »
- 5- Procédure pour les équipements de receveur – désinfection avant et après la partie
- 6- Chaque équipe fournit ses propres balles lorsqu'elle est en défensive

- 7- Il est suggéré à tous les intervenants (officiels, entraîneurs et joueurs) de porter le masque et de respecter la distanciation physique de 2 m. le plus possible.

Situations en partie:

- 1- D'abord, respecter la distanciation physique de 2 m. le plus possible et nous recommandons qu'un (1) seul parent accompagne l'enfant à la partie lorsque possible. De plus, le covoiturage n'est pas recommandé pour se rendre à la partie.
- 2- À l'arrivée au parc, le joueur devra rencontrer le gérant « Sanitaire » afin de lui montrer qu'il a en sa possession tous ses effets personnels. Le vestiaire n'étant pas accessible, les joueurs et les entraîneurs doivent arriver en uniforme. L'uniforme doit être nettoyé après chaque séance.
- 3- Suite à l'accueil, lavage de main individuel et de la déclaration de l'état de santé, le joueur pourra accéder au terrain que sur approbation du gérant « Sanitaire »
- 4- Un intervenant (joueur, arbitres ou entraîneurs) ne répondant pas aux normes de la Santé publique (démontrant par exemple des symptômes) ne peut être admis sur le terrain.
- 5- Assignation d'un espace au champ extérieur. On préconise de ne pas utiliser l'abri de joueur pour les effets personnels, mais plutôt d'accrocher son sac sur la clôture au-delà de l'abri des joueurs, 2 mètres entre chaque sac. Le joueur doit se trouver dans cet espace en tout temps lorsqu'il n'est pas sur le terrain. En offensive, les joueurs prennent leurs propres casques et bâtons et les 5 premiers frappeurs de la manche se rendent dans l'abri : un frappeur au bâton, un frappeur au cercle d'attente (pour les catégories intermédiaire, junior et senior) et 3 frappeurs dans l'abri.
- 6- Pour les abris à 2 portes, définir qu'on y entre uniquement du côté du champ et on y sort uniquement du côté du marbre. Les abris à une (1) seule porte ne peuvent être utilisés. En offensive, les entraîneurs sont sur les buts ainsi que devant l'abri vers le champ. En défensive, hors de l'abri, sur le prolongement des clôtures du côté vers le champ. Les joueurs en défensive qui ne sont pas sur le terrain restent sur le prolongement de la clôture (près de leur sac) sinon à la recherche de fausse balle.
- 7- Si possible, on demande que le marqueur prenne une photo de l'alignement pour éviter les échanges. Autrement, l'alignement peut être déposé sur la table du marqueur, pas de copie aux arbitres. Seuls les changements de lanceurs sont annoncés aux marqueurs. On ne fait que les substitutions offensives, les changements en défensive n'ont pas à être indiqués; mais bien communiqués aux arbitres.
- 8- Limite de 3 entraîneurs/équipe+ gérant « Sanitaire », ce dernier n'étant pas sur le banc.
- 9- Il est suggéré à tous les intervenants (officiels, entraîneurs et joueurs) de porter le masque.

- 10-Deux arbitres, un premier derrière le lanceur et le second sur les buts. Pour les catégories Tball (Coach-pitch) et recrue, un (1) seul arbitre est requis. Les arbitres ne prennent jamais possession des balles.
- 11-Lorsqu'en défensive, chaque équipe fournit ses propres balles et les coureurs de balles pour éviter la contamination entre équipes. Lorsque le lance-balle est utilisé, l'entraîneur de l'équipe offensive qui manipule le lance-balle doit obligatoirement se laver les mains avant la manche en offensive de son équipe. Les balles utilisées par l'équipe défensive doivent être nettoyées avec une lingette au terme de la demi-manche.
- 12-Le lavage de mains doit s'effectuer après chaque demi-manche pour l'une ou l'autre des équipes. Dès le 3e retrait complété, les joueurs de l'équipe offensive doivent se laver les mains avant de se rendre en défensive. Ce faisant, on demande aux joueurs de ne pas se toucher le visage avec les mains et de ne pas porter ses doigts à la bouche.
- 13-Lorsqu'un frappeur termine son tour au bâton, l'entraîneur de banc ramasse le bâton par le baril pour le ramener à l'abri et doit le désinfecter à l'aide d'une lingette après chaque utilisation.
- 14-Pour les receveurs, s'ils ont leur propre équipement, ils peuvent évoluer à cette position, mais ne pas prêter leur équipement. Si nous avons des équipements de receveurs d'équipe, on ne les utilise qu'à une seule reprise. Par exemple si l'équipe a deux équipements de receveurs, un maximum de 2 joueurs pourront évoluer à cette position pour la partie. Les lancers de réchauffement n'impliquent que les joueurs, sauf si l'entraîneur n'est pas accroupi ou a son propre équipement. On doit préconiser de limiter les alternances à ce poste. Autrement, il faut passer à la désinfection du matériel.
- 15-**Il est strictement interdit de faire des rassemblements au monticule ainsi que de faire des « high five » à ses coéquipiers. Même après un beau jeu, les encouragements verbaux seront de mise.**
- 16-Après les parties, la traditionnelle poignée de main est remplacée par une levée de la casquette devant l'autre équipe devant leur banc et les partisans.
- 17-Il est de la responsabilité de l'équipe de désinfecter le banc des joueurs AVANT la partie. Les équipes sont aussi tenues de ramasser leurs déchets et laisser les abris dans un état convenable APRÈS leur partie.

Règles de jeu adaptées : Pas d'écart sur les buts, obligation de lancer vers le marbre (pas de pick-off), vol uniquement sur la motion du lanceur (Règlement Little League – majeur s'applique à toutes les catégories). Aucun vol de marbre, on peut entrer au marbre seulement sur une balle frappée ou si forcé d'avancer. Pour le reste le livre de la petite ligue sera appliqué.

Nous vous souhaitons une belle saison de baseball.

Comité Exécutif PLQ

Petite Ligue de Baseball du Québec